

Espaces culturels à Kerkouane

In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 147e année, N. 2, 2003. pp. 817-824.

Citer ce document / Cite this document :

Fantar Mohamed Hassine. Espaces culturels à Kerkouane. In: Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 147e année, N. 2, 2003. pp. 817-824.

doi : 10.3406/crai.2003.22605

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_2003_num_147_2_22605

NOTE D'INFORMATION

ESPACES CULTURELS A KERKOUANE,
PAR M. MHAMMED HASSINE FANTAR

Découverte en 1952-1953, la cité punique de Kerkouane offre des données très importantes pour la connaissance de la ville punique : en plus de l'urbanisme, des matériaux et techniques de construction, les fouilles ont abouti à la mise au jour de très nombreux édifices, dont la plupart sont des habitations de type oriental avec un patio qui sert de source d'air et de lumière. Au cours de l'été 1966, on a procédé au dégagement d'une vaste construction à deux composantes juxtaposées : une cour pourvue d'un portique et un édifice tripartite disposé en enfilade. Le fouilleur y a reconnu un espace cultuel¹. Un dégagement antérieur permit de récupérer deux stèles qui peuvent être mises au crédit d'un sanctuaire non bâti. Serait-on en présence d'un *tophet*² ? Visible au musée de Kerkouane, l'une de ces deux stèles épouse la forme d'un *naiskos* doté d'une couverture en bâtière et d'un fronton triangulaire. Au fond de la chapelle, on reconnaît le fameux signe dit de Tanit. Il a fallu attendre les fouilles de l'année 1976 pour dégager un sanctuaire bâti qui, dans l'état actuel de la documentation, peut se prévaloir d'être le plus étendu et le mieux conservé du monde punique³.

1. J.-P. Morel, « Kerkouane, ville punique du cap Bon : remarques archéologiques et historiques », dans *M.E.F.R.*, 1969, p. 489-493 et fig. 18-22

2. Pour ces deux stèles, voir Mhammed Hassine Fantar, *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie)*, t. III, Tunis 1986, p. 323-327.

3. On a, depuis fort longtemps, signalé la présence d'espaces cultuels à Carthage. En plus du *tophet* de Salammbô, voir notre présentation publiée dans *L'Afrique du Nord antique et médiévale : mémoire, identité et imaginaire, Actes des journées d'études organisées par le G.R.H.I.S., Université de Rouen, 28 janvier 1998 et 10 mars 1999*, p. 13-24, les fouilles ont permis de reconnaître le sanctuaire Carton découvert en 1916 près de la gare de Salammbô. Il a été publié après la mort de son inventeur, voir Louis Carton, *Sanctuaire punique découvert à Carthage*, Paris 1929. Quelques années plus tard, Alfred Merlin a reconnu les vestiges de ce qu'il a appelé « une chapelle ». C'était en 1917 aux environs de Sidi Bou Saïd ; la découverte proprement dite serait à mettre à l'actif de Jules Baudin : pour ces deux sanctuaires et les études qui lui ont été consacrées, voir *op. cit.* n. 2, p. 33-37. Par ailleurs, le père Delattre découvrit en 1923 des structures templaires sur la colline dite de Borj Jedid. Il

Au cœur de la cité, sur la voie publique, ce grand sanctuaire s'annonce par deux pilastres frontaux qui rappellent la façade du temple de Milqart à Tyr ou, peut-être encore, le temple de Saloman à Jérusalem. Dès que l'on traverse le seuil de l'édifice, on se trouve dans une sorte de vestibule qui s'ouvre directement sur une pièce de forme rectangulaire, plus profonde que large. Des banquettes latérales courent le long des murs. On y relève l'emploi d'un ciment hydrofuge, sans doute appliqué aux murs afin de leur éviter les nuisances de l'humidité. Nous croyons pouvoir y reconnaître une salle destinée aux ablutions rituelles que l'on devait accomplir à l'occasion de visites qui ne toléraient aucune impureté.

De la salle des ablutions, on revient au vestibule pour rejoindre la cour où l'on reconnaît le *podium* qui servait de support ou de socle à une *cella* carrée ou plutôt à base carrée. C'est le *qidsh* ou *qodesh* si l'on adopte la vocalisation hébraïque ; en langue arabe, on dirait قدس, *qods*. Cette *cella*, sans doute de forme plus au moins cubique à l'instar de la *Kaaba*, dont le nom évoque le cube, abritait les *Sacra* ; une statue ou un simple bétyle. L'autel, encore *in situ*, se présente comme un bloc quasi cubique, taillé dans les grès du quaternaire marin.

La fouille du temple n'ayant pas été achevée, plusieurs dépendances perceptibles attendent le dégagement qui les fera mieux connaître. Il est certain également que cet espace sacré dut se conformer aux exigences du temps et répondre aux besoins. Les empreintes des changements introduits sont nettement visibles sur le terrain : il lui fallait d'abord s'ouvrir au culte d'une autre divinité qui demeure anonyme faute d'une inscription afférente : le *podium* d'une autre *cella* vint se juxtaposer et se coller au *podium* destiné à la *cella* de la divinité titulaire du temple.

s'agirait d'un sanctuaire consacré au culte de Déméter dont la construction avait fait l'objet d'une décision sénatoriale au profit de la colonie syracusaine établie à Carthage, voir *CRAI*, 1923, p. 356 et Diodore de Sicile, XIV,77,5 ; S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, vol. IV, 1920, p. 346 ; G. et C. Ch. Picard, *Vie et mort de Carthage*, Paris, 1970, p. 145. A ces vestiges carthaginois, il y a lieu d'ajouter les restes d'un édifice reconnu par Charles Sanmagne sur le versant est de la colline dite de Byrsa : il signala « des structures appartenant à un édicule punique ainsi que deux chapiteaux doriques en grès stucqué, qui, joints à un tarif de sacrifices, ont pu donner à penser au fouilleur qu'il se trouvait, peut-être, en face de vestiges de quelque monument religieux », S. Lancel, *Byrsa*, I, 1979, 38. Pour des sanctuaires puniques en dehors de Carthage voir *op. cit.* n. 2, p. 40-59. A ces structures archéologiques, il faut joindre l'apport de l'épigraphie : nous avons naguère essayé de rassembler les inscriptions puniques relatives aux temples et de les exploiter, voir *ibid.*, p. 23-30.

Cette aire sacrée dut également céder une partie de la cour au profit d'un atelier de coroplastie, dont les composantes sont linéairement disposées et lisibles sur le terrain : la chaîne commence avec le dépôt d'argile brute et se termine par le four en passant par les différentes pièces du laboratoire, où se faisaient les multiples opérations qui aboutissaient à la production d'*ex-voto* prêts pour la cuisson : malaxation de la pâte, confection des figurines, séchage et cuisson dans un four approprié⁴.

La chapelle

Parmi les dépendances du temple, de récentes fouilles ont permis de mettre au jour une chapelle dont il ne reste – hélas ! – que les bases des douze colonnes qui en supportaient la couverture. Elle couvre un quadrilatère dont le côté mesure 7 petites coudées. Dans le monde punique, cette unité correspond à 45 cm. Le côté de cet édifice fait donc au sol 45 cm x 7 : soit 3,15 m. Les colonnes à fût cylindrique s'élevaient sur des bases elles-mêmes carrées ; sur le lit d'attente on peut encore percevoir le repère circulaire marqué en rouge.

Planté entre deux supports, le bétyle, *in situ*, regarde vers l'Orient. Les divinités semblent avoir privilégié le soleil à son lever : l'Orient, d'où notre orientation. Pour la plupart des Sémites, le nord se dit *Shemol*, c'est-à-dire le côté gauche, le sens étymologique de « sinistre ». Mais c'est la gauche de celui qui regarde vers le soleil levant, le sud étant à sa droite. Pour les Arabes de la péninsule arabique le Yémen se place à la droite de ceux qui s'orientent ; étymologiquement le toponyme « Yémen » signifie le côté droit (entendez de celui qui regarde le soleil levant).

Bien qu'il n'en reste que l'infrastructure, la chapelle, bâtie dans l'aire sacrée du temple de Kerkouane, semble avoir été un bijou architectural. Il faut, certes, pouvoir et savoir lui restituer sa décoration dont il ne subsiste que de menus fragments de la corniche à gorge égyptienne et quelques moulures stuquées. Quelle était la forme des chapiteaux, qui sommaient cette colonnade ? S'agissait-il de chapiteaux palmiformes ? Nous proposons cette hypo-

4. Pour une description détaillée de ce temple, nous renvoyons le lecteur à *op. cit.* n. 2, p. 147-209.

thèse en référence à un chapiteau fragmentaire de ce style, actuellement exposé au musée de Kerkouane.

Au centre géométrique de la chapelle, se dresse la table sacrificielle ; il s'agit d'un autel construit dont le côté mesure trois coudées, 135 cm (45 x 3). La précision métrique invite à penser qu'avec cette chapelle, on a une remarquable réalisation de l'architecture religieuse dans le monde punique. Il serait toutefois difficile de se la représenter dans toute sa splendeur. La corniche à gorge égyptienne est taillée dans un grès dunaire ; le cavet mesure 25 cm ; quant au bandeau, qui surmonte la gorge proprement dite, il se présente lisse et s'étend sur 15 cm de hauteur⁵.

La présence de cette chapelle dans l'enceinte du temple aide à se représenter la contexture d'un sanctuaire punique ; il convient sans doute d'attendre la poursuite de la fouille pour s'en faire une idée plus claire. Mais d'ores et déjà, on peut se référer au temple de *Thinissut* dont les structures furent mises au jour dans la région du cap Bon, aux environs immédiats de la localité de Bir Bou Regba, à 60 km au sud de Tunis. G. Picard le présenta en ces termes :

« Le sanctuaire principal se trouvait au milieu d'une autre cour qui tenait le centre de l'édifice. Il y avait là une *ædicula* fort compliquée qui abritait les statues de Baal et de Tanit. Elle était flanquée à l'extérieur de niches garnies de statues de déesses assises et précédée du socle d'une statue d'Athéna. Une autre petite chapelle, dans la même cour, contenait une statue de Tanit léontocéphale. On a trouvé là les principales dédicaces. A l'est, cette cour principale était entourée de deux autres, dont l'une enfermait encore une chapelle carrée. Sous ces cours, une *favissa* cachait des stèles et des vases avec restes sacrificiels »⁶.

On peut s'attendre à la découverte d'autres chapelles dans l'enceinte du temple de Kerkouane. Pour en être sûr, il faut entreprendre la fouille systématique du *temenos*.

Mais, revenons à la forme carrée, ou peut-être cubique de la chapelle de Kerkouane ; sans vouloir recourir aux élucubrations magico-symboliques, on ne saurait éviter l'évocation de la *Kaaba*, le sanctuaire islamique par excellence, dont le nom signifierait

5. Pour la Corniche à gorge égyptienne dans l'architecture punique, voir notamment Alexandre Lezine, *Architecture punique, recueil de documents*, Tunis, s.d., p. 97-104. Dans le monde punique, la corniche à gorge égyptienne semble avoir été exclusivement associée aux édifices religieux ou funéraires.

6. G. Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954, p. 154.

« le carré » ou plutôt « le cube ». Peut-être faut-il rappeler que les sanctuaires à base carrée ou compris dans une enceinte carrée se trouvent non seulement dans l'univers sémitique mais aussi ailleurs⁷. Il convient, en outre ; d'attirer l'attention sur le caractère symbolique voire magico-religieux de certains chiffres comme 3, 4, 7 et 12. Or, ces chiffres se trouvent dans la chapelle de Kerkouane. S'agit-il d'un choix intentionnel ? Rien n'empêche de le supposer.

Avant d'en finir avec cette chapelle, il serait utile d'évoquer les baldaquins dont on peut voir les façades sur des stèles puniques⁸. Deux *naïskoi* méritent une mention particulière. Le premier a été recueilli à *Thurburbo Maius*⁹. Alfred Meilin le décrit en ces termes :

« Au-dessus du socle, s'élève en retrait la *cella*, qui était jadis précédée de deux colonnettes. Tandis que tout le reste du monument est sculpté dans un même bloc de calcaire tendre, les colonnettes avaient été façonnées à part ; elles se sont détachées, mais les deux scellements au plomb qui servaient à en assujettir le pied sont encore visibles en avant de l'édicule. Nous n'avons retrouvé que le haut d'une de ces colonnettes (haut. 0,20 m ; diam. 0,065 m), qui étaient fort élégantes, avaient vingt cannelures et étaient surmontées d'un chapiteau ionique enrichi à sa base d'un collier de palmettes. La *cella* est flanquée, à chacun de ses angles antérieurs, d'un *ante* à quatre cannelures, dont le chapiteau est décoré par devant de deux rosaces juxtaposées ; aux angles postérieurs, elle est rehaussée, sur les faces latérales seulement, d'un pilastre non cannelé, qui est terminé au sommet par une volute punique avec fleur de lotus ».

Pour le *naïskos* de Nora en Sardaigne, il s'agirait d'une véritable chapelle dont il ne reste sur le terrain que les fondations et le fronton taillé dans le grès et pourvu d'une décoration égyptisante : il s'agit d'une corniche à gorge égyptienne avec un disque ailé surmonté d'une frise de quinze *uraei*¹⁰.

7. Cf. Lévi-Strauss signale le corps carré du temple bouddhiste en Birmanie, voir *Tristes tropiques*, Paris, 1955, p. 370- 371.

8. Pour les stèles où l'on voit des façades de chapelles ou baldaquins, pour utiliser une formule d'Alexandre Lezine, on peut consulter Colette Picard, *Catalogue du Musée aloui, nouvelle série, collections puniques*, Tunis, 1957, Piero Bartoloni, *Le stèle arcaiche del tofet di Cartagine*, Rome, 1976.

9. A. Merlin, « Découverte à Thurburbo-Maius », dans *CRAI*, 1912, p. 352. Dans ce rapport de fouille, l'inventeur fournit de précieuses indications sur le décor qui trahit une forte influence hellénistique. La présence du porc inviterait à mettre ce *naïskos* en rapport avec un culte démétrique.

10. G. Pesce, *Sardegna punica*, Cagliari, 1961.

Ces deux *naïskoi* et les façades des chapelles qui décorent de très nombreuses stèles puniques, prouveraient un certain engouement pour ces espaces cultuels. S'agissait-il de chapelles privées ? C'est possible. Quoi qu'il en soit, la présence d'une chapelle dans l'enceinte du temple de Kerkouane n'a rien qui étonne. Le *temenos* d'un sanctuaire phénico-punique pouvait s'ouvrir à des chapelles. Le temple de *Thinissut* correspondrait à un vieux schéma phénico-punique.

Le culte domestique

Pour être davantage en règle envers leurs divinités, les habitants de Kerkouane, l'antique *Tamezrat*, pouvaient leur rendre grâce chez eux, dans l'habitation qu'ils occupaient : c'était un culte privé¹¹. Au cours de nos explorations à Kerkouane, nous avons relevé la présence de chapelles domestiques, notamment dans l'habitation sise au n° 3 de la rue des deux Places, où le culte semble avoir été accompli dans la cour : nous y voyons, en effet, une banquette à deux pans disposés en équerre encadrant un autel en maçonnerie, stuqué et mouluré. Je me suis demandé s'il ne s'agissait pas d'une habitation qui appartiendrait au chef de quelque thiasse ou d'une corporation, quelque chose qui ressemblerait à un *Mizrah*. Mais c'est là une hypothèse encore fragile¹².

Le culte domestique est également attesté dans l'habitation sise au n° 21 de la rue de l'*Apotropaïon*. Le maître de cette habitation semble avoir été particulièrement pieux : dans sa riche demeure, il a ménagé un espace pour l'expression de sa piété : tout près de l'entrée, on trouve l'auge nécessaire aux ablutions ; ce faisant, on se débarrasse de toute impureté physique et morale. Au fond de la pièce oratoire, on voit, contre le mur, un autel taillé dans le grès. Il était certainement stuqué ; de très faibles traces de l'enduit sont encore visibles.

11. S. Gsell avait reconnu aux Carthaginois la pratique d'un culte domestique, voir *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, vol IV, Paris, 1920, p. 351 où nous lisons : « Des images plus petites ont pu être placées dans des chapelles domestiques ou emportées par des dévots que des circonstances diverses obligeaient à s'éloigner de leur foyer ».

12. Nous avons cru pouvoir émettre cette hypothèse parce qu'il s'agit d'une habitation assez cossue et que les deux banquettes disposées en équerre autour de l'autel militeraient en faveur d'une cérémonie collective. Le prêtre ou chef du thiasse pourrait recevoir des adeptes pour un sacrifice ou des prières. Peut-être faut-il signaler la présence d'une banquette au vestibule. S'agit-il d'une structure conçue à l'instar d'une salle d'attente : visites de courtoisie ou consultations ? Pour cette riche demeure de la rue des Deux Places, voir notre *op. cit.* n. 2, p. 656-659.

Peut-être faut-il ajouter qu'une chapelle domestique a été également relevée dans l'habitation du prêtre, titulaire du grand temple que nous avons déjà présenté. C'est une pièce exiguë, non loin de la cuisine ; on y a ramassé les restes d'offrandes sacrificielles, mais fort évanides. Pour une description convenable de cet espace cultuel des vérifications restent à faire. Mais il faut reconnaître que la chapelle domestique n'est pas l'apanage de Kerkouane ; elle est attestée un peu partout dans le monde punique, notamment à Carthage et dans d'autres pays du Proche-Orient. Pour Carthage, la maison de la rue Astarté dispose d'une chapelle¹³. A Monte Sirai, en Sardaigne, nous avons eu la chance exceptionnelle de mettre au jour une habitation relativement bien conservée avec notamment une chapelle où le maître de céans et les membres de sa famille pouvaient exprimer leur dévotion¹⁴. Entre autres témoignages de ce culte domestique, on peut signaler les petites *arulae* qu'on a recueillies dans les décombres de certaines habitations de Kerkouane¹⁵. Taillées dans la pierre ou façonnées en argile et cuites au four, elles sont parfois décorées de motifs mythologiques comme le sphinx, le griffon, l'atlante, etc. Ces petites tables sacrificielles semblent avoir servi à des pratiques cultuelles au sein de la famille.

Au terme de cette rapide présentation, nous constatons que les espaces cultuels à Kerkouane occupent une place importante dans le tissu urbain et dans les préoccupations des gens. Pour les bien connaître, il est nécessaire de poursuivre la fouille du site et d'entreprendre une étude systématique des vestiges et du matériel afférents.

*

* *

13. F. Chalbi, « La maison punique de la rue Astarté à Carthage » dans *CEDAC-Carthage*, 3, 1980, p. 34.

14. M. H. Fantar, *Monte Sirai IV*, 1967, p. 22-54. Par ailleurs, le culte domestique est largement attesté dans le monde gréco-romain, voir à titre d'exemple J. Chamonard, *Exploration archéologique de Délos, le quartier du théâtre : étude sur l'habitation délienne à l'époque hellénistique*, Paris, 1992-1924, p. 104-106.

15. Pour les *arulae* voir *op. cit.* n. 2, p. 321-323. En plus des *arulae* qui ont d'ailleurs leurs semblables à Mozia, en Sicile occidentale, les fouilles de Kerkouane ont permis de ramasser des figurines, des médaillons et des plaquettes en terre cuite avec des images et des symboles magico-religieux, voir *op. cit.* n. 2, p. 307-343.

MM. Jean LECLANT, Azedine BESCHAOUCH, associé étranger de l'Académie, André CAQUOT, Jean-Paul Morel, correspondant de l'Académie, Pierre AMANDRY et Gilbert DAGRON interviennent après cette note d'information.
